

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2023-006

Eure Normandie Numérique

Réunion du 13 mars 2023

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Le Comité syndical, réuni le 13 mars 2023 à l'hôtel du département à Évreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Prend acte de la tenue du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2023 ;

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 19
    - Collège Conseil Départemental : 18
    - Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
    - Collège Conseil Départemental : 0
    - Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
    - Collège Conseil Départemental : 0
    - Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 13 mars 2023

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Nicolas Gravelle**

